



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par House of Jacobs International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Impact de la Déclaration de Beijing sur la participation des femmes africaines au développement de leurs communautés

Dieu n'a eu de cesse de créer jusqu'à l'apparition de la femme. Aucune société humaine ne peut être accomplie sans la présence des femmes. Ceci est valable pour tous les pays du monde. La création de toute société humaine ne peut être complète si les rôles des femmes ne sont pas pris en compte, reconnus ou appréciés. En effet, les femmes représentent environ la moitié de la population mondiale. Il faut également remarquer que toute société encline à négliger ce potentiel humain ne peut atteindre un développement digne de ce nom. Cette réalité a été également articulée par Elochukwu Amucheazi en 1991 lorsqu'il a décrit les femmes africaines dans la société traditionnelle comme étant industrieuses et ingénieuses et a indiqué qu'elles prenaient part à la décision, à la politique et à l'éducation des enfants, ainsi qu'à toutes sortes d'activités rémunératrices telles que le traitement de l'huile de palme et du gari, la préparation de la soupe, le tissage, la couture et la poterie. En général, les femmes africaines se chargent d'une grande partie du travail (agriculture vivrière, élevage, traitement et distribution des produits alimentaires). Elles s'acquittent de toutes ces tâches en sus de leurs fonctions traditionnelles en matière de procréation et de gestion du foyer familial. L'énoncé qui précède sous-entend que les femmes jouent un rôle important dans le développement. Il suffit de voir les contributions des femmes rurales au développement de leur communauté pour reconnaître qu'elles sont l'incarnation du développement national. Dans ce contexte, le développement signifie la transformation de toute la société, en mobilisant chacun de ses membres, hommes et femmes.

Chances à saisir pour arriver à l'égalité des sexes et engranger des avancées au cours des 20 dernières années

Le renforcement des différentes dimensions de l'autonomie de la femme est nécessaire pour faire progresser les droits de la femme et l'égalité des sexes.

La mise en œuvre dévoyée, fragmentée ou limitée des différentes approches au cours de ces 20 dernières années appuie l'argument selon lequel les politiques, les normes et les stratégies d'autonomisation des femmes doivent cibler, au minimum, les buts suivants :

- *Autonomie économique des femmes.* Ne pas se borner à mettre fin à la féminisation de la pauvreté ou à œuvrer à l'éradication de la pauvreté, mais transformer les structures macroéconomiques et économiques, construire l'égalité et la justice sociale, et garantir aux femmes l'accès aux ressources économiques et leur contrôle.
- *Autonomie politique et pleine citoyenneté.* Œuvrer pour l'égale participation à tous les niveaux et garantir de la participation des femmes concrète à toutes les instances formelles et informelles de prise de la décision et pas simplement en leur octroyant des quotas théoriques; s'assurer également que la participation permet d'améliorer les droits de la femme et que l'égalité entre les sexes est considérée comme un élément central de la construction de la démocratie garantissant la pleine citoyenneté de la femme.

- *Protection des femmes contre toutes formes de violence.* Qu'elle soit perpétrée par des agents de l'État, des particuliers ou des membres de la famille, la violence reste la plus principale barrière empêchant les femmes de jouir pleinement de leurs droits. Pour être efficace, toute intervention doit traiter la violence et chercher à l'éradiquer.
- *Autonomie sexuelle des femmes.* Les femmes doivent pouvoir être libres de décider de leur vie sexuelle sans s'exposer à la violence ou à la discrimination. Malgré les connaissances et les preuves dont on dispose sur le caractère central de la sexualité dans la vie des êtres humains, la sexualité féminine est faiblement reconnue comme le sont d'ailleurs ses droits sexuels en relation avec toutes les autres sphères de développement et des droits de l'homme.
- *Autonomie de reproduction des femmes.* Sans la liberté de reproduction et un soutien conséquent (accès universel à des services de santé de haute qualité et dépenalisation de l'avortement), il est impossible de faire progresser le droit de la femme dans son intégralité.
- *Créativité innovante des femmes.* Les femmes participent aux innovations et aux interventions créatives majeures pour faire avancer leurs droits et défendre l'égalité des sexes. Il existe de nombreux exemples d'organisations et de mouvements de femmes, depuis la base jusqu'au niveau international, qui ont joué le rôle de moteur de l'autonomisation des femmes dans le monde entier. Tout ceci étant effectué à l'aide de ressources très limitées, et dans de nombreux cas, dans des conditions extrêmement répressives.
- *Établissement d'une entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes forte, opérationnelle et dotée de ressources adéquates.* La proposition de créer une entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes est cruciale pour appuyer la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission de la condition de la femme doit recommander fortement à l'Assemblée générale, qui négocie actuellement, de concrétiser la création de cette entité. Pour que l'Organisation des Nations Unies soit adéquatement outillée pour jouer ce rôle de défenseur des droits de la femme dans le monde, la nouvelle entité pour l'égalité de sexes devrait être dotée des éléments suivants :
 - *Une force capacité opérationnelle au niveau de pays.* Malgré la présence d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et leur important travail, il faut que la nouvelle entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes soit dotée d'une capacité opérationnelle conséquente pour soutenir les pays dans leurs efforts en matière d'égalité des sexes et des droits de la femme.
 - *Des ressources financières suffisantes et une viabilité financière à long terme.* La Campagne mondiale de réforme des structures en faveur de l'égalité des sexes recommande que l'agence dispose d'un budget annuel initial d'au moins 1 milliard de dollars des États-Unis.
 - *Choisir un dirigeant doté d'une stature politique forte, d'un engagement clair et passionné en faveur des droits de la femme et l'égalité des sexes, dans le cadre d'un processus transparent avec des critères clairs.* Cette personne devrait être désignée cette année.

- *Des mécanismes clairs permettant une participation effective de la société civile, en particulier des organisations et des mouvements de femmes à tous les niveaux, y compris au sein de sa structure de gouvernance.*

Autonomisation de la femme dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015

Il est nécessaire de réaliser des percées dans les structures de la société, son organisation et la façon dont les femmes y sont sous-représentées.

Voici les domaines où les femmes sont privées de pouvoir et où elles doivent l'arracher. Ces points pourraient servir de liste pour déterminer si nos activités contribuent à l'autonomisation des femmes et de quelle façon, et à préconiser les moyens susceptibles d'améliorer les activités de femmes de sorte à les autonomiser davantage.

Prise de décisions

Les femmes doivent pouvoir participer à la prise de décisions à tous les niveaux : dans la famille, dans le foyer, à l'église et dans la communauté.

Ressources

Les femmes doivent bénéficier d'un meilleur accès aux ressources et avoir leur mot à dire sur la façon dont l'argent et les aides publiques doivent être utilisés pour les projets qu'elles ont choisi.

Les femmes doivent pouvoir exercer un plus grand contrôle sur les ressources naturelles. Elles doivent avoir leur mot à dire sur l'utilisation de la terre et de l'eau et dans les décisions y relatives, surtout lorsqu'un projet de développement a un impact négatif sur la vie des gens, celle des femmes notamment.

Comprendre la société et son organisation

Les femmes ne pourront pas obtenir de pouvoir ni mieux maîtriser leur vie si elles ne connaissent pas la société dans laquelle elles vivent, son système économique, social et politique et la place de leur pays et de la région Pacifique dans le monde. Les femmes doivent pouvoir comprendre le contexte plus vaste dans lequel s'inscrivent leurs activités. Pour gagner en pouvoir, les femmes doivent comprendre :

- Le système politique, tant traditionnel qu'importé, la place de la région Pacifique dans les relations internationales, en particulier dans les relations économiques.
- Les choix de développement faits par les Etats, et ceux ayant une incidence sur les hommes et les femmes du niveau national à celui du village.
- Les organisations et les relations (c'est-à-dire, la façon dont les choses fonctionnent, les structures et le système). Au niveau personnel, familial et villageois, les femmes doivent apprendre à évaluer les structures organisationnelles, comprendre comment elles fonctionnent et déceler les relations de pouvoir qui les sous-tendent, y compris au sein de leur famille (entre frères et sœurs, maris et femmes, belles-mères et belles-filles). En

d'autres termes, les femmes doivent pouvoir comprendre la société dans laquelle elles vivent, le système de gouvernement et l'économie. Il est nécessaire d'en savoir davantage sur les rouages du pouvoir, qui prend des décisions et comment, qui bénéficie des décisions prises par ceux qui gouvernent. Ainsi, les femmes pourront identifier les personnes détenant les privilèges et les pouvoirs et formuler des stratégies pour obtenir un meilleur accès aux ressources et un plus grand contrôle des décisions qui ont une incidence, directe ou indirecte, sur leur vie.

Cette connaissance et cette compréhension font partie du volet sur d'autonomisation des femmes figurant dans le programme de développement pour l'après-2015. Les femmes doivent connaître ces éléments pour collaborer et se mobiliser pour faire advenir le changement. Une meilleure compréhension de la société, du pouvoir et des lieux où il s'exerce permettrait aux femmes d'identifier les autres groupes opprimés, qui pourraient, à leur tour, les rejoindre dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie, des salaires, de l'accès aux sphères de décision, etc.
